

La norme européenne EN 1090 est d'application obligatoire depuis le 1er juillet 2014, dois-je m'y conformer, que faire et qu'est-ce que je risque?

La norme EN 1090 vise à faciliter le libre échange des produits de construction au sein de l'Europe, en garantissant la qualité déclarée du produit qu'elle met sur le marché.

Il s'agit d'une norme Européenne harmonisée, c'est-à-dire un document qui a force de loi et donc, en cas de non respect, des peines légales seront appliquées.

Cette norme contient une série de prescriptions à appliquer, qui touche toute les entreprises qui travaillent dans la fabrication de produits de construction métallique.

Tout élément métallique entrant en tout ou en partie dans un produit de construction, que ce soit une charpente métallique, une passerelle ou un limon d'escalier, devra porter un marquage CE. Pour y arriver, un système qualité plus ou moins exigeant suivant l'application devra être organisé au sein de l'entreprise afin de pouvoir assurer la qualité du produit.

Ce système qualité mis en place doit être audité afin que l'entreprise obtienne la certification « EN 1090 ».

Sans cela, l'entreprise ne pourra pas apposer le marquage CE.

L'ensemble du volet soudage, depuis l'approvisionnement des matières premières, jusqu'au contrôle qualité, doit être suivi par un coordinateur en soudage (RWC – Responsible Welding Coordinator), interne ou externe à la société. Il existe plusieurs niveau de coordinateur en soudage, en fonction des exigences des produits fabriqués.

Pour la majorité des constructions simples, un coordinateur en soudage niveau basique (RWC-B) est suffisant :

- aciers de construction (S235 à S355 inclus),
- épaisseur ≤ 25 mm,
- risques et conséquences très limités en cas de rupture,
- platines de pieds de poteaux et d'about ≤ 50 mm

Il existe différentes formations, notamment la formation RWC-B, pour former votre personnel.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples information sur la norme EN 1090 et/ou les formations existantes.

Le CEWAC dispose de plusieurs RWC-B et d'un IWE pouvant vous accompagner dans la mise en place d'un système qualité aboutissant à la « certification EN 1090 ».

Pour plus d'informations pratiques sur la EN 1090, n'hésitez pas à nous contacter.

EN 1090-1 est d'application depuis le 01/07/2014 : le marquage CE des produits de constructions mis sur le marché (y compris les kits) est OBLIGATOIRE (RPC 305/2011 = Règlement sur les Produits de Constructions)

Pour pouvoir faire une déclaration de performance et apposer le marquage CE sur un produit, il faut que l'entreprise possède un Contrôle de Production en Usine (CPU) qui soit certifié EN 1090-1.

La EN 1090-1 définit :

- les exigences sur le produit de construction à évaluer, (= QUE FAUT-IL ÉVALUER ?)
- comment évaluer chacune des exigences, (= PAR QUELLE METHODE ?)
- comment structurer cette évaluation du produit. (= COMMENT RÉALISER L'ÉVALUATION ?)

Evaluation de la conformité

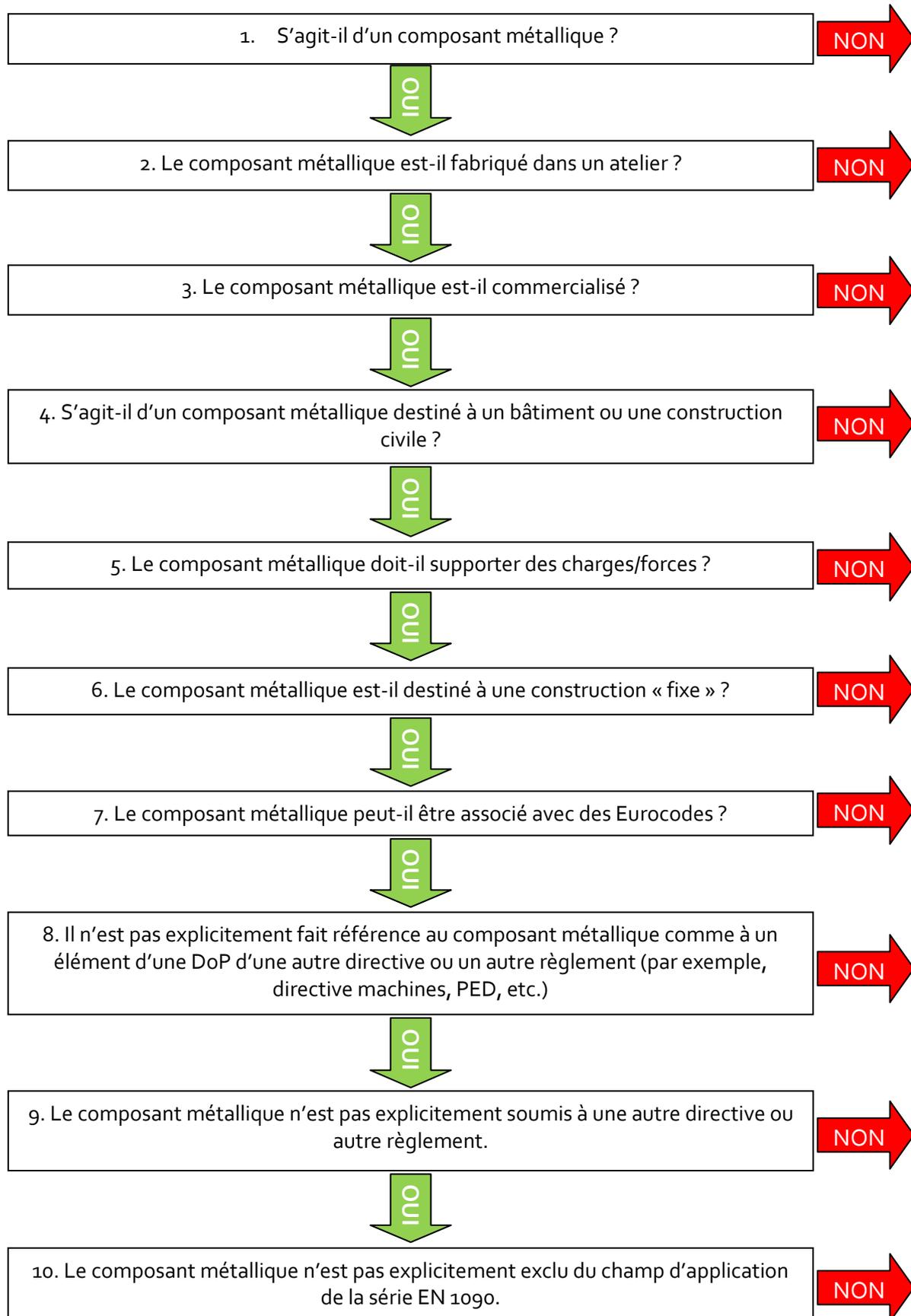
Evaluation de la conformité d'un élément aux exigences de la EN 1090-1 doit être démontrée au moyen de :

ETI + CPU = DoP + Marquage CE

- ETI = Essai de Type Initial = ensemble complet d'essais qui déterminent les performances des échantillons de produits représentatifs du type de produit.
 - Au début de la production d'un nouvel élément ou utilisation de nouveaux produits constitutifs
 - Au début d'une nouvelle méthode de production
 - Lorsque la production passe à une classe d'exécution supérieure
- CPU = Contrôle de Production en Usine = système qualité comportant des procédures écrites, des contrôles et essais réguliers et/ou des évaluations ainsi que l'utilisation des résultats pour maîtriser les produits constitutifs de l'élément, les équipements, le procédé de production et le produit.

Le système de contrôle de production en usine (CPU) doit être audité pour que l'entreprise soit certifiée EN1090-1

10 questions pour savoir si le produit de construction doit être marqué CE :



PAS D'OBLIGATION D'APPOSER LE MARQUAGE CE CONFORMÉMENT À LA NORME EN 1090

Est-ce que le marquage CE est obligatoire sur le produit fabriqué ? (voir les 10 questions)



Mettre en place un système de Contrôle de Production en Usine (CPU) selon EN 1090-1

= système qualité comportant des procédures écrites, des contrôles et essais réguliers et/ou des évaluations ainsi que l'utilisation des résultats pour maîtriser les produits constitutifs de l'élément, les équipements, le procédé de production et le produit.



Réaliser les Essais de Type Initial (ETI)

= ensemble d'essais qui déterminent les performances des échantillons de produits représentatifs du type de produit



Mise en place des échantillonnages, essais et inspection à l'usine



Audit initial du CPU par un organisme notifié (NoBo = Notified Body)



Entreprise reçoit un certificat CPU 2+ selon EN1090-1

L'entreprise peut :

faire une Déclaration de Performances (DoP) et apposer le marquage CE sur les produits concernés

Audits périodiques du CPU par un organisme notifié (NoBo = Notified Body)